avril 2018

Jallatte

Reconquérir la place de leader

Créée en 1947, [illegible] depuis quatre ans du groupe leader européen de la chaussure de sécurité U-Invest, la PME française Jallatte, pionnière de ce marché en Europe, renoue aujourd'hui avec la croissance après avoir traversé des années difficiles. Totalement réorganisée sous l'impulsion de Jean-Marie Calame, l'entreprise qui ne cache pas son ambition de confirmer son retour au tout premier plan du marché moyen et haut de gamme de la chaussure de sécurité s'apprête à relocaliser en France la fabrication de sa toute dernière collection, porteuse d'une technologie réellement innovante et inédite dans le monde de la protection.

Créée il y a 71 ans par Pierre Jallatte, l'inventeur du concept européen de chaussure de sécurité qu'il avait découvert aux Etats-Unis, l'entreprise qui porte le nom de son créateur est installée depuis sa fondation dans la commune gardoise de Saint-Hippolyte-du-Fort. Novatrice dans son secteur et portée par l'expansion économique que connaîtra notre pays lors des « trente glorieuses », la marque dominera son marché durant de longues années, lançant régulièrement des collections conçues et fabriquées dans ses ateliers gardois et remarquées pour leur technicité. Le début des années 1980 est marqué par l'intégration de la PME au groupe André, laquelle sera suivie de plusieurs rachats successifs dont Jallatte ressortira extrêmement affaiblie, même si la marque française est restée présente dans les esprits durant toutes ces années.

Trois ans après la création de Jallatte, en 1950, Alfonso et Maria Uzzeni créent un atelier de fabrication de chaussures de l'autre côté des Alpes, dans le Nord de l'Italie. Une vingtaine d'années plus tard leur fils Franco, cuisinier de formation et entrepreneur dans l'âme, reprend l'entreprise familiale qui deviendra le leader de la chaussure de sécurité en Europe.

Au cours de leur histoire, ces deux spécialistes de la protection du pied seront amenés à se rapprocher en diverses occasions. Passant sur les avatars plus ou moins heureux qu'ont connus ces structures durant une bonne trentaine d'années, nous reprenons le fil de l'histoire de Jallatte à une période beaucoup plus récente et plus précisément en 2014, année à laquelle le groupe de Franco Uzzeni reprend la PME française.

Un nouveau départ

« *Toute crise représente une opportunité de développement* » commente Jean-Marie Calame, DG depuis quatre ans de Jallatte, une entreprise dont il possède une bonne connaissance au moment où il en prend les rênes, pour l'avoir comptée de longues années parmi ses fournisseurs durant sa vie professionnelle antérieure de distributeur. « *Certes la situation était difficile pour Jallatte, mais je connaissais ses atouts et j'étais persuadé que le redressement était possible* » ajoute le dirigeant de la PME qui apprécie de jouir d'une grande autonomie dans la prise des décisions engageant l'avenir de l'entreprise gardoise tout en bénéficiant du soutien d'un groupe d'envergure mondiale dirigé par un entrepreneur réactif et pragmatique dont la vision à long terme est celle d'un industriel.

Présentes dans plus de 50 pays à travers le monde, les marques de chaussures de sécurité de cette entreprise italienne familiale qui emploie 3?000 collaborateurs génèrent des ventes qui, en 2017, ont représenté un chiffre d'affaires de 113 M?. Chaque année, le groupe produit quelque 4 millions de paires de chaussures, dont la grande majorité dans l'usine tunisienne du groupe implantée près de Bizerte. Les tiges des chaussures y sont découpées, cousues et montées avant que les semelles soient injectées sur la trentaine de carrousels de l'usine maghrebine.

Jallatte quant à elle emploie 65 salariés, auxquels il convient d’ajouter une équipe de 15 agents commerciaux. Elle a réalisé en 2017 un chiffre d’affaires de 21 M? marquant une progression de 27% par rapport à 2016. Au moment de la reprise de la PME française par le groupe transalpin, quelques centaines de paires de chaussures sortaient quotidiennement des ateliers Jallatte de Saint-Hippolyte-du-Fort....

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter. Valider

Vous n’avez pas de n° d'abonné ?
Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

S'abonner à la revue